

HUILE DE PIN 90%**HUILE DE PIN 90%****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : 01-2119553062-49
Nom commercial : HUILE DE PIN 90%
Numéro CAS : 8000-41-7
Numéro EC : 232-268-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

Classification : Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)****• Pictogramme(s) de danger**

• Pictogramme(s) de danger : SGH07
• Mention d'avertissement : Attention
• Mention de danger : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.

• Conseils de prudence

Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Considérations relatives à l'élimination : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

HUILE DE PIN 90%

HUILE DE PIN 90%

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- Contient** : Contient : Dipentène - alpha-Pinene. Peut déclencher une réaction allergique.
- 2.3. Autres dangers**
- Autres dangers** : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

- Composants** : Ce produit est dangereux.
- * **Composition** : Terpinéol multiconstituant composé :
- d'alpha terpinéol,
- de bêta terpinéol et
- de gamma terpinéol
Impuretés éventuelles et adjuvants de stabilisation
- terpinolène - CAS 586-62-9
- 1-terpinène-4-ol - CAS 562-74-3
- p-cymène - CAS 99-87-6
- dipentène - CAS 138-86-3
- cis bêta terpinéol - CAS 7299-41-4
- 3-terpinolène-1-ol - CAS 586-82-3
- tran bêta terpinolène - CAS 7299-40-3
- delta terpinéol - CAS 7299-42-5
Impuretés classées dangereuses
- terpinolène - CAS 586-62-9
- 1-terpinène-4-ol - CAS 562-74-3
- p-cymène - CAS 99-87-6
- dipentène - CAS 138-86-3

N° CAS : 8000-41-7

N° EINEC : 232-268-1

N° REACH : 01-2119553062-49

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux** : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion** : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- Contact avec la peau** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

HUILE DE PIN 90%

HUILE DE PIN 90%

SECTION 4 Premiers secours (suite)

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Vapeurs irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un vêtement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les résidus de nettoyage contenant ce produit peuvent être classés comme dangereux.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général : Eviter toute exposition inutile.
- Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

HUILE DE PIN 90%
HUILE DE PIN 90%
SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'abri des sources d'ignition.
L'aluminium est recommandé pour l'entreposage.
L'acier est recommandé pour l'entreposage.
- Stockage - à l'abri de** : Ce produit peut attaquer certaines formes de plastiques et de caoutchoucs.
Rayons directs du soleil.
Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
DNEL

- Travailleur - exposition aiguë/court terme - cutanée : 5.0 mg/kg pc/j
 Travailleur - exposition aiguë/court terme - inhalation : 5.8 mg/m³
 Travailleur - exposition long terme - cutanée : 1.17 mg/kg pc/j
 Travailleur - exposition long terme - inhalation : 5.8 mg/m³

PNEC

- eau douce : 62µg/l
 eau de mer : 6.2µg/l
 station d'épuration : 2.57 mg/l
 sédiment eau douce : 0.442 mg/kg sédiment ps
 sédiment eau de mer : 0.044 mg/kg sédiment ps
 sol : 0.052mg/kg sol ps
 orale : 16.6 mg/kg aliment

- DNEL consommateur - exposition aiguë/court terme**
 cutanée : 2.5 mg/kg pc/j
 inhalation : 1.25 mg/m³
 orale : 2.5 mg/kg pc/j

- DNEL consommateur - exposition long terme**
 cutanée : 0.42 mg/kg pc/j
 inhalation : 1.25 mg/m³
 orale : 0.42 mg/kg pc/j

- Protection individuelle** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Réservé aux installations industrielles.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes. EN 166
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. EN 374 1
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **Autres**


8.2. Contrôles de l'exposition

- Général** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
- **Belgique** : p-cymène :
VME-8h = 100 mg/m³ (20ppm)
 - * - **Allemagne** : D-limonène : (AGS)
VME-8h = 28 mg/m³ (5ppm)
VLCT-15min = 110 mg/m³ (20ppm)
(DFG)
VME-8h = 28 mg/m³ (5ppm)
VLCT-15min = 112 mg/m³ (20ppm)

HUILE DE PIN 90%
HUILE DE PIN 90%
SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

*	- Autriche	: terpènes : VME-8h = 560 mg/m3 (100ppm) VLCT = 560 mg/m3 (100ppm)
*	- Suisse	: D-limonène : VME-8h = 110 mg/m3 (20ppm) VLCT = 220 mg/m3 (40ppm)
*	- Danemark	: p-cymène : VME-8h = 135 mg/m3 (25ppm) VLCT = 270mg/m3 (50ppm) terpènes : VME-8h = 140 mg/m3 (25ppm) VLCT = 280 mg/m3 (50ppm)
*	- Suède	: p-cymène : VME-8h = 140 mg/m3 (25ppm) VLCT = 190mg/m3 (35ppm) dipentène : VME-8h = 150mg/m3 (25ppm) VLCT = 300 mg/m3 (50ppm) terpènes : VME-8h = 150 mg/m3 (25ppm) VLCT = 300 mg/m3 (50ppm)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore à légèrement jaune.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Térébenthine
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	: Aucune donnée disponible.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: -35.9 / -28.2
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: 210 - 215
9.1.g. Point d'éclair	
* Point d'éclair [°C]	: 82 (coupelle fermée)
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
9.1.k. Pression de vapeur	
Pression de vapeur, 50 °C	: < 5
Pression de vapeur [hPa]	: 381 Pa (25 °C)
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	
Densité	: 0.931 - 0.935 (20 °C)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité	: Eau. 2540mg/L (20 °C, pH 4.7-5.0) Solvants organiques.

HUILE DE PIN 90%

HUILE DE PIN 90%

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : log Kow = 2.6 (30°C)

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 264 (98kPa)

9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité : Aucune donnée disponible.

* Viscosité à 20°C [mPa.s] : 60.9 (taux de cisaillement 583 s-1)

* Viscosité à 40°C [mPa.s] : 12.4 (taux de cisaillement 583 s-1)

9.1.s. Propriétés explosives : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.

9.1.t. Propriétés comburantes : Ce produit n'est pas considéré comme dangereux.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.
Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant.
Acides forts.
Acides minéraux forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2 000 mg/kg (OECD 401)

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >2000 (OECD 402)

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 4.76 (OECD 403)

HUILE DE PIN 90%

HUILE DE PIN 90%

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

Irritation de la peau (lapin)	: Irritant pour la peau. OECD 404
Irritation des yeux (lapin)	: Irritant OECD 405
Toxicité chronique	: Irritant pour les yeux et la peau.
Sensibilisation	: Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. OECD 406
- Ames test	: aucun effet OECD 471 - OECD 473 - OECD 476
Autres	: Le terpinéol multiconstituant n'appartient pas à la catégorie des produits reconnus dangereux par aspiration (hydrocarbures) et il n'y a pas d'éléments indiquant une toxicité potentielle par aspiration pour cette substance. NOAEL testicule 250mg/kg/jour mais les données disponibles indiquent qu'aucun effet sur la reproduction n'est attendu.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

* Informations toxicologiques	: NOEC (96h), poisson (danio rerio) = 62 mg/L (concentration nominale OCDE 203) NOEC (48h), daphnie (daphnia magna) = 40 mg/L (basée sur la mortalité, concentration nominale OCDE 202) Toxicité terrestre; verre de terre -Eisenia fetida LC50 (14jours) 499-799 mg/kg sol ps, OECD 207 basé sur la mortalité NOEC (14jours) 311 mg/kg sol ps, OECD 207 basé sur la mortalité NOEC (14jours) 311 mg/kg sol ps, OECD 207 basé sur la croissance
EC50-48h Daphnia magna [mg/l]	: 73 (OECD 202)
IC50 72h Algae [mg/l]	: (Pseudokirchneriella subcapitata) 68 (basé sur tx de croissance - concentration nominale - OECD 201) 17 (basé sur la biomasse - concentration nominale - OECD 201) NOEC (72h) = 3.9mg/l (croissance et biomasse - concentration nominale - OECD 201)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 62-80 (OECD 203) Danio rerio

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%]	: > 80 % (28 DAYS - OCDE 301F)
---------------------------	--------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Koc : 28.8 - 50.9 (OECD 106)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions pour l'environnement	: Eviter le rejet dans l'environnement.

HUILE DE PIN 90%

HUILE DE PIN 90%

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Xi : Irritant

Phrase(s) R : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S : S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Autres : REACH: ne contient pas de substances listées en annexe XIV et XVII.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

SECTION 16 Autres informations

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 9

Edition révisée n° : 5

Date : 10 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 12 / 3 / 2014

HUILE DE PIN 90%**HUILE DE PIN 90%**

pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document